



Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Cruas-Prises-de-risques-avec-le-confinement-de-la-radioactivite-lors-de-l-arret-du-reacteur-3>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Cruas : Prises de risques avec le confinement de la radioactivité lors de l'arrêt du réacteur 3**

6 mars 2020

France : Cruas : Prises de risques avec le confinement de la radioactivité lors de l'arrêt du réacteur 3

On ne sait pas exactement ce qui a été à l'origine de l'incident. Mauvaise organisation ? Manque de communication ? Quoiqu'il en soit, des vannes du bâtiment réacteur 3 de la centrale nucléaire de Cruas (Drôme) ont été ouvertes un peu trop tôt. Erreur lors de l'arrêt du réacteur, une procédure pourtant réglementée, qui a fait prendre des risques de dispersion de radioactivité dans l'environnement. Et qui n'est pas sans rappeler un incident récent.

En effet, tout juste un mois avant, EDF annonçait avoir fait une [erreur lors d'un test fait sur une vanne d'isolement](#) du réacteur 4. **La vanne de l'enceinte de confinement a été ouverte (et les équipes ont dû forcer pour le faire), alors que le réacteur était en fonctionnement.** Ce qui est strictement interdit. En effet, cette ouverture de l'enceinte faisait prendre le risque de perte du confinement du réacteur, et de dispersion de radioactivité à l'extérieur de l'enceinte, dans l'environnement. Cette erreur lors d'une procédure de test pourtant strictement codifiée, s'est **doublée d'une erreur d'analyse et de diagnostic** quant au bon fonctionnement de la vanne en question. Les équipes ont cru que la vanne ne s'ouvrirait pas comme il fallait, l'ont déclarée hors-service et ont lancé le dépannage de son moteur. Alors qu'en réalité elle fonctionnait très bien. **Cascades de manquements à la centrale de Cruas qui démontrent les écueils de l'exploitant en terme de connaissances et d'organisation. Et à quel point son manque de rigueur fait courir des risques, en premier lieu à ses travailleurs, et plus largement à l'environnement et au vivant.**

Ce que dit EDF :

Ouverture non autorisée de vannes d'isolement lors de la mise à l'arrêt de l'unité de production n°3

Publié le 06/03/2020

Le 27 février 2020, les équipes d'exploitation procèdent aux opérations de mise à l'arrêt de l'unité de production n°3. **En préalable à l'ouverture du sas d'accès au bâtiment réacteur, il est prévu de mettre sous tension des ventilateurs et d'ouvrir deux des vannes d'isolement de l'enceinte de confinement du bâtiment réacteur. Ces opérations doivent être réalisées sous certaines conditions d'état du réacteur**, requises dans les spécifications techniques d'exploitation.

Afin de permettre une intervention en heures ouvrables des électriciens, **la mise sous tension des ventilateurs est anticipée en journée. L'ouverture des vannes est programmée plus tard.**

Le 27 février, à 10h22, les intervenants procèdent aux deux opérations : la mise sous tension des ventilateurs et l'ouverture des deux vannes d'isolement, **alors que toutes les conditions requises pour l'ouverture des vannes ne sont pas atteintes.**

Cet écart aux spécifications techniques d'exploitation n'a pas eu de conséquence sur la sûreté des installations, les deux autres vannes d'isolement de l'enceinte de confinement étaient fermées et étanches au moment de l'intervention, assurant l'étanchéité des traversées enceinte. La Direction de la centrale a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire un événement significatif de sûreté au niveau 1 de l'échelle INES, le 04 mars.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/nos-energies/carte-de-nos-implantations-industrielles-en-france/centrale-nucleaire-de-cruas-meyse/actualites/ouverture-non-autorisee-de-vannes-d-isolement-lors-de-la-mise-a-l-arret-de-l-unite-de-production-ndeg3>

Ce que dit l'ASN :

Ouverture inadéquate du système de surveillance atmosphérique de l'enceinte de confinement du réacteur 3

Publié le 06/03/2020

Centrale nucléaire de Cruas-Meyssse - Réacteurs de 900 MWe - EDF

Le 4 mars 2020, EDF a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) un événement significatif pour la sûreté relatif à l'ouverture inadéquate du système de surveillance atmosphérique de l'enceinte de confinement (ETY) du réacteur 3 de la centrale nucléaire de Cruas-Meyssse.

Le circuit ETY assure la ventilation de l'atmosphère du bâtiment réacteur pour y permettre l'accès du personnel en toute sécurité. **En fonctionnement normal** du réacteur, les spécifications techniques d'exploitation prévoient que **ces vannes d'isolement restent fermées pour éviter tout rejet radioactif** accidentel hors du bâtiment réacteur. De plus, en cas d'augmentation anormale de la radioactivité dans ce bâtiment, les vannes d'isolement se ferment automatiquement pour contenir l'air contaminé dans l'enceinte de confinement.

Le 27 février 2020, alors que le réacteur 3 est en cours d'arrêt, les vannes d'isolement du circuit ETY sont ouvertes par un opérateur alors que les spécifications techniques d'exploitation ne le permettent pas encore compte-tenu de l'état du réacteur.

En l'absence d'incident nécessitant la fermeture du système ETY, cet événement n'a pas eu de conséquence directe sur les installations, le personnel ou l'environnement.

Toutefois, compte tenu du non-respect des spécifications techniques d'exploitation, cet événement a été classé au niveau 1 de l'échelle internationale des événements nucléaires INES.

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controle/Avis-d-incident-des-installations-nucleaires/Ouverture-inadequate-du-systeme-de-surveillance-atmospherique-de-l-enceinte-de-confinement>